

# DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS MA TOITURE MAIS INVISIBLES



## Quels sont les symptômes ?

- ▶ Les chauves-souris sont invisibles ou inaccessibles. Pourtant, il n'est pas difficile de savoir qu'une colonie a élu domicile chez vous. Les odeurs d'urine sont faibles lorsque la colonie est de taille moyenne, mais peuvent s'avérer pénétrantes lorsque la chaleur augmente dans les combles ; surtout s'il s'agit de la Sérotine. En revanche le guano est inodore car il sèche très vite.
- ▶ Les odeurs sont parfois accompagnées de bruit, si la colonie a élu domicile juste au-dessus d'une chambre par exemple.



## Qu'en est-il pour les chauves-souris ?

- ▶ Les combles et toitures offrent de formidables gîtes de substitution pour la mise bas des chauves-souris. En effet, d'avril à septembre, les femelles recherchent un site présentant une température importante et à l'abri des prédateurs, pour élever leur petits encore non volants. Elles forment alors de véritables nurseries pouvant atteindre plusieurs dizaines d'individus. Les jeunes sont extrêmement vulnérables de mai à août.
- ▶ Ce n'est que lorsque les petits seront volants et sevrés que la colonie se dispersera à nouveau, vers la mi-septembre. Moins de la moitié des jeunes survivent au premier hiver et seules les femelles reviennent dans la colonie ; preuve s'il en faut que les chauves-souris ne pullulent pas.
- ▶ En hiver, il n'y a généralement plus de chauves-souris dans les toitures, les variations de températures ainsi que le froid, souvent trop vif, les dissuadent de choisir ces milieux comme gîtes d'hibernation. Une seule espèce peut cependant choisir de rester dans vos combles durant cette période : la Sérotine.



## Quelles solutions s'offrent à vous ?

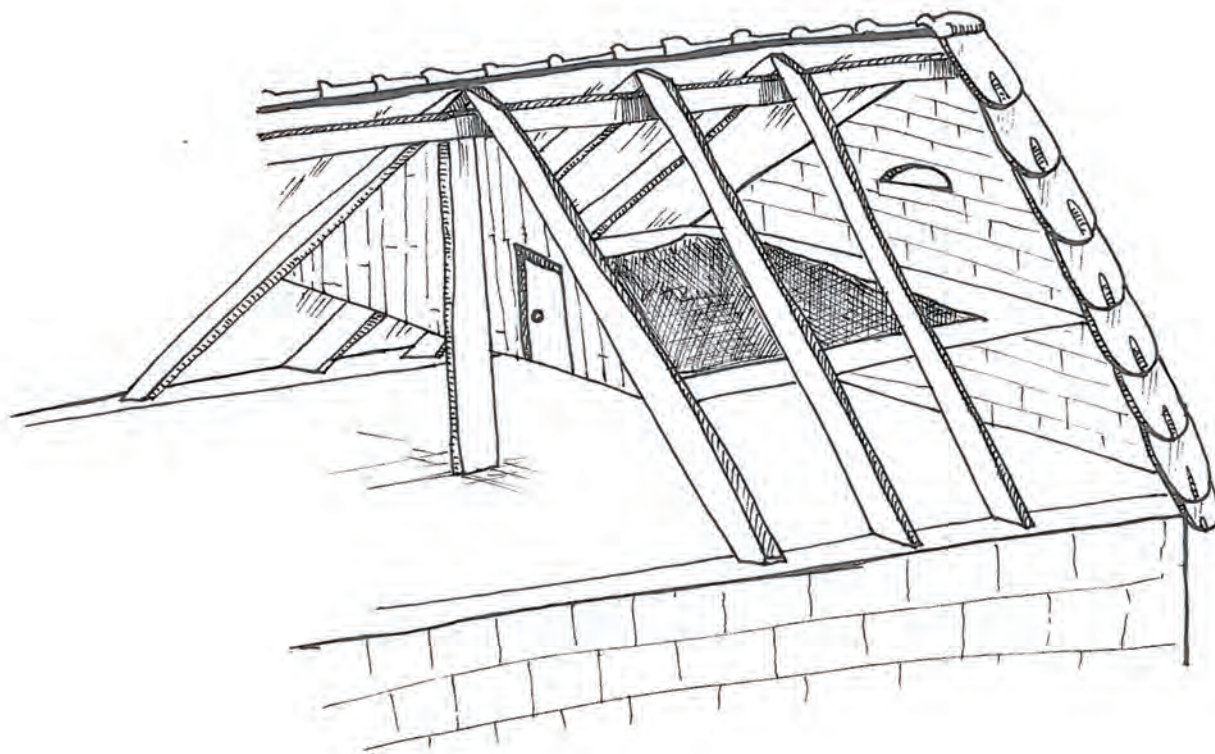
**A SAVOIR : Les chauves-souris pouvant se faufiler dans des trous minuscules (inférieurs à 1 cm de diamètre pour les espèces les plus petites), il est souvent plus simple et bien plus efficace d'aménager les lieux qu'elles fréquentent plutôt que de tenter de leur bloquer l'accès.**

### AMÉNAGER LES LIEUX

- ▶ Si la nuisance résulte essentiellement de la **présence de guano**, la solution consistant à disposer une bâche, soit directement sur le sol, soit suspendue par 4 fils tel un trampoline, a réellement fait ses preuves. Elle constitue à ce jour le système le plus simple, efficace et peu coûteux pour protéger les objets exposés aux déjections des chauves-souris, et permet de récupérer le guano. Celui-ci constitue un fertilisant naturel pour votre jardin.



► Lorsque l'efficacité de la bâche n'est plus à prouver, un système plus permanent de plancher peut être trouvé pour isoler les chauves-souris du reste du grenier et limiter les projections de guano.

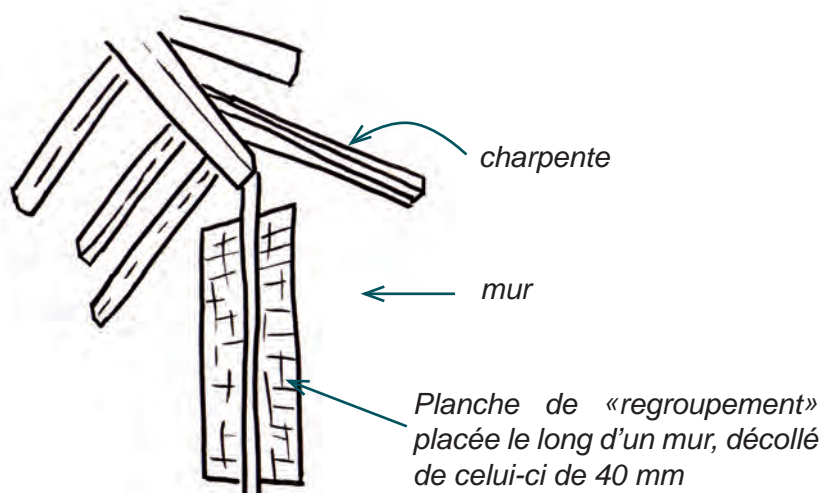
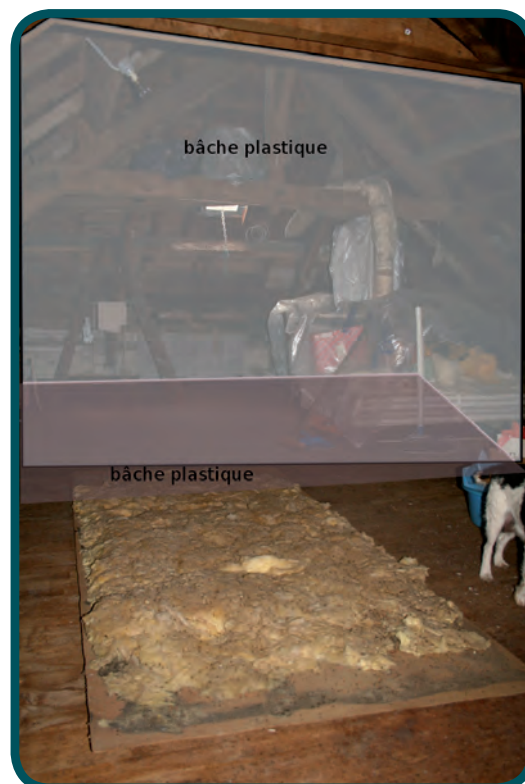


► Pour **confiner** les espèces très mobiles qui peuplent les greniers (Petit et Grand rhinolophes), une bâche opaque peut être tendue pour séparer les combles en deux zones, en sus d'une bâche pour protéger le sol.

► Ce système doit être mis en place de nuit, après le départ en chasse des chauves-souris. Veillez à laisser une ouverture d'environ 30 sur 50 cm en hauteur pour les transits nocturnes des individus.

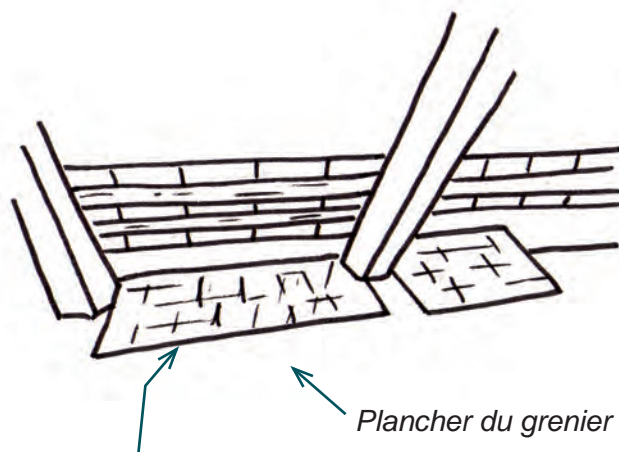
▼ Afin de confiner les espèces davantage rampantes (Pipistrelles, Sérotines, Oreillard), d'autres aménagements peu coûteux sont possibles, tel que la pose d'une planche de «regroupement» le long d'un mur pour éviter la dispersion du guano dans les combles, d'environ 1 m<sup>2</sup> et bien isolée.

► Si la colonie n'accède aux combles que par le faîtage, un confinement en caisson se révèle une bonne solution.



► Si les chauves-souris font du **bruit** derrière des plaques de plâtres verticales, jouxtant une chambre ou une autre pièce à vivre, il est relativement aisé de condamner l'accès à partir du grenier par la mise en place de contre-plaqué parfaitement jointif, à partir de septembre, une fois toutes les chauves-souris parties.

► Si les combles sont aménagés et les chauves-souris situées derrière des plaques de plâtre ou le lambris de combles, les nuisances sont souvent plus importantes (bruits et odeurs). La meilleure issue reste l'isolation par l'ajout d'une couche de chanvre d'une dizaine de centimètre. Si le coût de ce type d'équipement est conséquent (environ 1000 euros pour un mur d'une dizaine de mètres carrés), il est toutefois moins important que les tentatives répétées pour boucher les trous d'entrées par un couvreur, tentatives qui s'avèrent le plus souvent vaines.



Plaques de contreplaqué de 3 mm parfaitement jointives

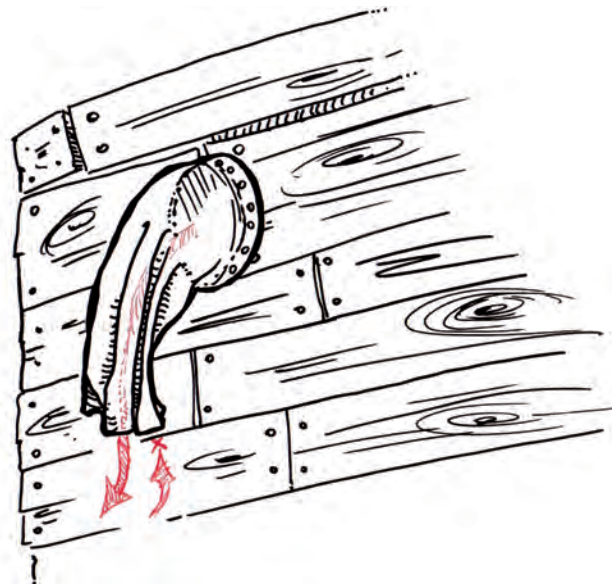
## **BOUCHER LA TOITURE**

► La fermeture de votre toiture est tout à fait compréhensible lorsque les nuisances sont très fortes, néanmoins sachez qu'il est possible de cohabiter avec les chauves-souris et leur permettre de conserver leur gîte et de contribuer ainsi à leur sauvegarde.

► A partir de la fin septembre, il n'y a généralement plus de chauves-souris dans les toitures, c'est donc à partir de ce moment que vous pourrez effectuer vos travaux.

► Afin de leur empêcher l'accès au toit, il convient de boucher soigneusement tous les trous d'accès que vous avez repérés (et également les autres trous que vous pouvez constater, car les chauves-souris pourraient les emprunter) : en utilisant de la mousse expansive (peu maîtrisable toutefois), un bourrelet de chaux, un grillage très fin à mailles carrées (trous inférieurs à 1 cm) ou tout autre moyen permettant de rendre la toiture inaccessible.

► Il est aussi bon de laisser une ou deux ouvertures pour ne pas enfermer les éventuelles sérotines passant l'hiver dans vos combles. A cette fin, il est possible de disposer un carré de grillage très fin sur l'ouverture, attaché par les côtés supérieurs et latéraux. Les animaux pourront alors se glisser hors de la toiture par le côté bas de l'ouverture, la seule permettant le passage, mais seront incapables de rentrer à nouveau. D'autres systèmes de sortie unidirectionnels sont également envisageables, comme l'utilisation d'un manchon en tissu blanc, fixé sur le pourtour du trou (voir les deux dispositifs ci-dessous). A la fin du mois d'avril, les chauves-souris seront sorties d'hibernation... et de votre toiture. Les derniers trous pourront être bouchés.



► Afin de prévenir toute nouvelle installation de colonie et les quelques désagréments que cela peut comporter, il est possible, lors de la réfection des plafonds, d'intégrer quelques éléments, par exemple :

- Poser un pare-vapeur imputrescible de type Delta Vent (non tissé imperméable et laissant respirer la toiture) → évacuation des excréments facilitée, conservation des matériaux d'isolation.
- Poser 10 - 12 cm de chanvre - au moins sur le côté du plafond occupé - en plus de l'isolant classique → l'isolation phonique (dans le cas de pièces occupées).
- Poser des plaques de plâtre pour salle de bain (hydrofuge) → matériaux conservés en bon état.
- Dans certains cas (chiens assis), confectionner des trappes dans les parois pour permettre d'accéder une fois par an aux endroits fréquentés par la colonie pour les nettoyer → évacuation des excréments facilitée, conservation accrue des matériaux d'isolation.

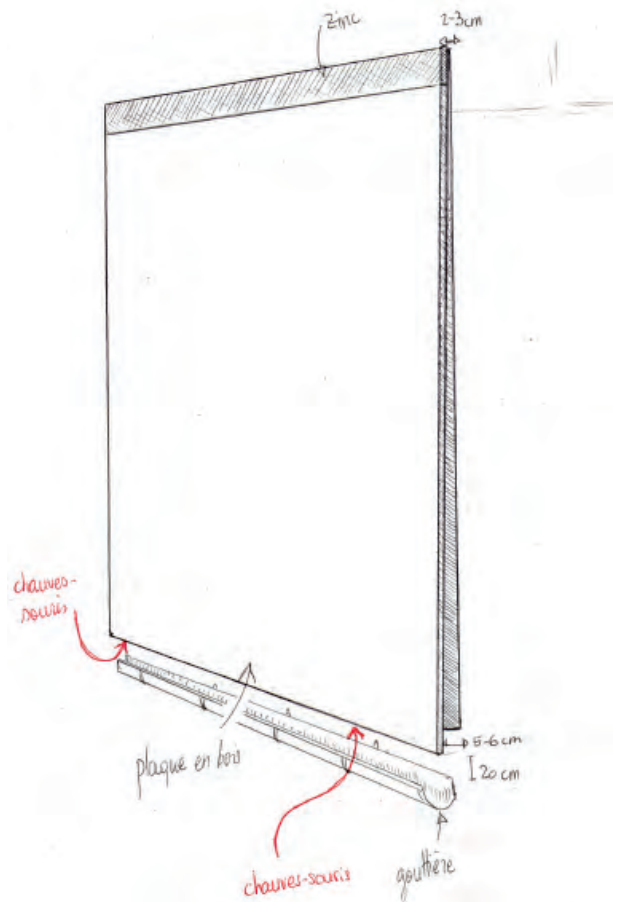
► Si vous projetez de procéder à la réfection de la toiture (isolation, lambris...), sachez qu'il est envisageable de prévoir des aménagements pour accueillir les chauves-souris en minimisant les gênes qu'elles occasionnent : pose d'un film pare-vapeur adapté sur l'isolant, création d'un espace gardé ouvert pour les chauves-souris ... (voir notre Fiche Technique : Je réalise des travaux et j'ai trouvé une colonie de chauves-souris).

## INSTALLER UN GÎTE DE SUBSTITUTION

► Il est tout à fait possible de poser des nichoirs dans votre jardin, afin de proposer un gîte alternatif à la colonie (sans garantie qu'il leur convienne, toutefois).

► Une ou plusieurs plaques de bois fixées au mur peuvent également leur convenir et fournir un abri de choix. De la taille de petits volets et espacées du mur de 1,5 à 3 cm, elles créeront un refuge très attractif pour les espèces appréciant les fissures (et votre toiture).

Des plaques de différentes couleurs (sombres, claires) et plus ou moins ombragées pourront fournir des abris adaptés aux variations des conditions météorologiques.



Pour en savoir plus :

[http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/article\\_PDF/article\\_95.pdf](http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/article_PDF/article_95.pdf)

[http://www.gmb.asso.fr/PDF/fiche\\_nichoirs.pdf](http://www.gmb.asso.fr/PDF/fiche_nichoirs.pdf)

FAIRON J., BUSCHE E., PETIT T., SCHUITEN M. (1995). Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments. *Ministère de la région Wallonne*.

ARTHUR L., LEMAIRE M. (2009). Les Chauves-Souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. *Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, 544p.*